

Procès verbal

Assemblée générale de la SOGEECOM

8 décembre 2009, le Vivoir

0. Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture de l'assemblée à 12h20.

Proposée par Ona Catalina Gonzalez Villegas
Appuyée par Nicolas Moran Lévesque
Adoptée à l'unanimité

0.2 Praesidium

Que François Bélanger et Guillaume Beauvais agissent respectivement comme président et secrétaire d'assemblée.
Proposée par Ona Catalina Gonzalez Villegas
Appuyée par Nicolas Moran Lévesque
Adoptée à l'unanimité

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Que l'ordre du jour de l'assemblée soit le suivant :

- | | |
|--|----------------------------|
| 0. Procédures d'ouverture | 2. Procédures de clôture |
| 0.1 Ouverture | 2.1 Avis de motion |
| 0.2 Praesidium | 2.2 Questions à l'exécutif |
| 0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour | 2.3 Varia |
| 0.4 Lecture et adoption du procès-verbal | 2.4 Levée |

1. Point libre

Proposée par Émilie Champoux
Appuyée par Nicholas Beauchemin
Adoptée à l'unanimité

0.4 Lecture et adoption du procès-verbal

Que l'on adopte tel quel le procès-verbal de l'assemblée générale du 20 octobre 2009.

Proposée par Émilie Champoux
Appuyée par Nicholas Beauchemin
Adoptée à l'unanimité

1. Point libre

Que la SOGÉÉCOM refuse toute réduction de la superficie du Village des organismes.
Proposée par Émilie Champoux
Appuyé par Jérôme Lebel

Proposition privilégiée : question préalable.
Proposée par Jessy Major
Appuyée par Carlianne Ho

Adoptée à l'unanimité

Sur la principale :
Adoptée à l'unanimité

Que la SOGÉÉCOM réfléchisse à une éventuelle utilisation du local du GEM par un comité bouffe.

*Proposée par Robert St-Onge-St-Hilaire
Appuyée par Samuelle Dufour*

**Proposition privilégiée : question préalable.
Proposée par Nicholas Beauchemin
Appuyée par Ona Catalina Gonzalez Villegas
Adoptée à l'unanimité**

Sur la proposition :
Adoptée à l'unanimité

Qu'un laboratoire informatique soit réservé spécifiquement aux étudiant-e-s en informatique.

*Proposée par Jean-Michel Dagenais-Nadeau
Appuyée par Alexandre Pearson-Dagenais*

Vote :

Pour: 14 Contre: 16 Abstention: 5

Rejetée à la majorité

Qu'un comité ouvert à tous les membres soit formé afin de déterminer quelles devraient être les positions politiques de la SOGÉÉCOM en s'inspirant des positions historiques et de celles du mouvement étudiant.

Qu'une assemblée générale de positionnement ait lieu d'ici la fin de l'année scolaire 2009-2010.

*Proposée par Jérôme Lebel
Appuyée par Jean-Michel Dagenais-Nadeau
Adoptée à l'unanimité*

Que la prochaine mise en page de l'agenda ne contienne pas, à la page dédiée aux numéros de téléphone, un gros téléphone prenant une trop large proportion de la page.

*Proposée par Carl Gagnon-Ouellette
Appuyée par Amélie Grenier*

Amendement : ajouter à la fin de la principale « et que l'on ajoute les procédures d'assemblée générale à l'agenda de façon permanente. »

*Proposé par Jessy Major
Appuyé par Julien Létourneau-Lajeunesse
Adopté à l'unanimité*

Sur la principale telle qu'amendée :
Adoptée à la majorité

Que la SOGÉÉCOM organise peut-être une réflexion sur le fait que des gens meurent dans le monde.

Proposée par Jessy Major

Appuyée par Serhiy Titorenko

Vote :

Pour: 17 Contre: 15 Abstention: 2

Adoptée à la majorité

Qu'une plénière de dix minutes sur la campagne nationale annuelle ait lieu.

Proposée par Émilie Champoux

Appuyée par Amnay Ziani

Adoptée à la majorité

Que la plénière soit allongée de deux minutes.

Proposée par Samuelle Dufour

Appuyée par Émilie Champoux

Amendement : remplacer « de deux minutes » par « pour la durée de l'intervention de Rémi Daigle. »

Proposé par Julien Létourneux-Lajeunesse

Appuyé par Nicholas Beauchemin

Adopté à l'unanimité

L'amendement dispose de la principale.

Proposition privilégiée : passer au point suivant à l'ordre du jour.

Proposée par Jessy Major

Appuyée par Marion Champoux-Pellegrin

Rejetée à la majorité

Considérant l'enjeu de la hausse des tarifs;

Considérant l'importance d'une participation massive à la manifestation nationale;

Que la SOGÉÉCOM se positionne en faveur d'une AG de grève le jour de la manifestation nationale.

Que la SOGÉÉCOM invite les autres associations membres ou non-membres de l'ASSÉ à faire de même.

Proposée par Amnay Ziani

Appuyée par Robert St-Onge-St-Hilaire

Adoptée à la majorité

Qu'une plénière de dix minutes ait lieu au sujet du comité bouffe.

Proposée par Jean-Michel Dagenais-Nadeau

Appuyée par Samuelle Dufour

Amendement : remplacer « dix » par « cinq » dans la principale.

Proposé par Carl Gagnon-Ouellette

Appuyé par Marc-André Lord

Adopté à la majorité

Sur la principale telle qu'amendée :

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : passer au point suivant à l'ordre du jour.

Proposée par Robert St-Onge-St-Hilaire

Appuyée par Amnay Ziani

Adoptée à l'unanimité

2. Procédures de clôture

2.1 Avis de motion

Dépôt d'un avis de motion :

« Que soit ajouté à l'article 6.1.7 de l'annexe E des Statuts et règlements le point
« 6.1.7.3: Il y a une possibilité de deux corédacteurs en chef, ceux-ci devant
alors se partager les tâches ». »

Déposé par Marion Champoux-Pellegrin

Dépôt d'un avis de motion :

« Que le nom au long du FRAC, dans l'annexe D des Statuts et règlements, soit
changé pour *Front révolutionnaire anticapitaliste*. »

Déposé par Amnay Ziani

2.2 Questions à l'exécutif

2.3 Varia

2.4 Levée à 13h46.

Proposée par Amnay Ziani

Appuyée par Marc-André Lord

Adoptée à l'unanimité